



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC LE  
THEATRE DE L'UNION POUR L'ORGANISATION  
D'UN SPECTACLE LE 28 SEPTEMBRE 2019**

**DÉCISION N° AU-19-342  
EN DATE DU 17 SEPTEMBRE 2019**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6<sup>ème</sup> Adjointe au Maire ;

**CONSIDÉRANT** la proposition du Théâtre de L'Union, représenté par Madame Catherine Gravy, dont le siège social est situé B.P 206 – 20 rue des coopérateurs – 87 006 Limoges cedex 1 – pour l'organisation du spectacle « Cirque et Pique », le samedi 28 septembre 2019, dont le prix de cession est fixé à 1 837,38 € (mille huit cent trente-sept euros et trente-huit centimes) TTC ;

**CONSIDÉRANT** la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2019-2020.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec le Théâtre de L'Union, représenté par Madame Catherine Gravy, dont le siège social est situé B.P 206 – 20 rue des coopérateurs – 87 006 Limoges cedex 1 – un contrat de cession pour l'organisation du spectacle « Cirque et Pique », le samedi 28 septembre 2019, dont le prix de cession est fixé à 1 837,38 € (mille huit cent trente-sept euros et trente-huit centimes) TTC ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du  
tourisme,

**Signé**

**Odile SÉGURET**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190917-lmc1H6683H1-AR Date de réception en Préfecture : 17/09/2019 Date de Publication : 17/09/2019
---